	Voies Navigables de France **Direction territoriale Nord-Pas de Calais**	**Date :**
	PLAN DE PREVENTION **Chantier réalisé par une ou plusieurs entreprises extérieures avec ou sans régie** **Articles L.4511-1 et R.4511-1 et suivants du Code du travail**	**Référence :**

Entreprise utilisatrice chargée de l'exécution du chantier (UTI, antenne, service)

Intitulé du chantier (travaux ou prestations de service)

Prestations de fauchage - Direction Territoriale Nord – Pas-de-Calais de VNF
(valable pour les trois lots)

Adresse du chantier	

Dates prévisibles du début et de fin du chantier	
Durée prévisible *(nombre d'heures)*	

Nombre d'entreprise(s) extérieure(s) *(y compris sous-traitants et équipes en régie)*		**Effectif global prévisible** *(y compris sous-traitants et équipes en régie)*	

Date de l'inspection commune préalable *(joindre le document « Inspection commune préalable » en annexe)*	

Date de mise à jour	Indice	Modifications apportées

SOMMAIRE

Document principal :

1. Renseignements généraux
2. Intervenants
3. Organisation des premiers secours
4. Numéros de téléphones utiles
5. Analyse des risques liés à l'interférence entre les activités, installations et matériels / Détermination des mesures de prévention
6. Organisation du commandement
7. Surveillance médicale renforcée
8. Locaux et installations à l'usage des travailleurs intervenants sur le chantier
9. Adaptation des matériels, installations et dispositifs
10. Registres réglementaires
11. Consignes et instructions générales
12. Consignes et instructions particulières au chantier
13. Affichage réglementaire, mise à disposition et conservation du plan de prévention
14. Destinataires du plan de prévention
15. Avis consultatif du réseau de prévention ou du chargé de la prévention
16. Signature du plan de prévention

Annexes :

➢ *Obligatoires :*

Procédure en cas d'accident (document-type VNF)
Document « Inspection commune préalable » (document-type VNF)
Courrier « Information de l'ouverture des travaux (document-type VNF)
Planning des interventions / calendrier du chantier
Lettre(s) du ou des chef(s) d'entreprise(s) extérieure(s) contenant les informations suivantes :
Date de leur arrivée, durée prévisible de leur intervention, nombre prévisible de travailleurs affectés, nom et qualification de la personne chargée de diriger l'intervention, noms et références de leurs sous-traitants et identification des travaux sous-traités.
Liste des noms et lieux de travail des membres du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) ou, à défaut, des délégués du personnel de chaque entreprise extérieure
Liste des noms et lieux de travail des membres du CHSCT de la direction territoriale
Nom et coordonnées du médecin de prévention de la direction territoriale

➢ En fonction du chantier :

Itinéraire pour les secours (sous forme de carte ou de texte)
Plan(s) du chantier
Liste du personnel et émargements (document-type VNF)
Avis à la batellerie
Demande d'autorisation de travaux auprès des autorités locales ou gestionnaires
Acceptation de travaux par les autorités locales ou gestionnaires
Demande d'arrêté communal, départemental, préfectoral (déviation de la circulation, …)
Arrêté de circulation (délivré par commune, département, …)
Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)
Consignes d'évacuation
Protocole de sécurité relatif aux opérations de chargement et déchargement (document-type VNF)
Dossier technique amiante (DTA) et/ou rapport de repérage avant travaux
Permis de feu
Fiche(s) de données de sécurité (FDS) des produits dangereux utilisés
Attestation de consignation / déconsignation pour travaux
Documents propres aux opérations subaquatiques

➢ *Si inspection(s) ou réunion(s) périodique(s) de coordination :*

Compte(s)-rendu(s)

1. Renseignements généraux

Description de la nature du chantier

Amplitude journalière d'intervention	
Matin	**Après-midi**

2. Intervenants

Entreprise utilisatrice (VNF) :

Nom *(UTI, service, agence, ...)*			
Coordonnées			
	Nom	**Fonction**	**Téléphone / fax**
Responsable de l'opération			
Chargé du suivi de chantier			
Chargé suivi chantier sur site			
Chargé suivi chantier sur site			
Effectif prévisible de travailleurs participant au chantier	1		
Nature des interventions à effectuer sur le chantier			

Entreprise(s) extérieure(s) (EE) :

Attention : Toute équipe en régie est considérée comme entreprise extérieure

A reproduire pour chaque entreprise extérieure (y compris les sous-traitants) et chaque équipe en régie. A compléter en cas d'intervention de nouvelles entreprises, sous-traitants ou équipes en régie.

EE N°1 **Nom**			
Coordonnées			
Responsable(s)	**Nom**	**Fonction**	**Téléphone / fax**
de l'entreprise ou de l'équipe			
sur le chantier			
Titulaire Sous-traitant de :		Équipe en régie	
Effectif prévisible de travailleurs affectés au chantier	1		
Dates prévisibles du début et de fin de l'intervention			
Lieu de l'intervention			
Nature des interventions à effectuer			

Entreprise(s) extérieure(s) : suite

EE N°2	**Nom**			
Coordonnées				
Responsable(s) de l'entreprise ou de l'équipe sur le chantier		**Nom**	**Fonction**	**Téléphone / fax**

Titulaire Sous-traitant de : Équipe en régie

Effectif prévisible de travailleurs affectés au chantier	
Dates prévisibles du début et de fin de l'intervention	
Lieu de l'intervention	
Nature des interventions à effectuer	

EE N°3	**Nom**			
Coordonnées				
Responsable(s) de l'entreprise ou de l'équipe sur le chantier		**Nom**	**Fonction**	**Téléphone / fax**

Titulaire Sous-traitant de : Équipe en régie

Effectif prévisible de travailleurs affectés au chantier	
Dates prévisibles du début et de fin de l'intervention	
Lieu de l'intervention	
Nature des interventions à effectuer	

EE N°4	**Nom**			
Coordonnées				
Responsable(s) de l'entreprise ou de l'équipe sur le chantier		**Nom**	**Fonction**	**Téléphone / fax**

Titulaire Sous-traitant de : Équipe en régie

Effectif prévisible de travailleurs affectés au chantier	
Dates prévisibles du début et de fin de l'intervention	

EE N°4	Nom	
Lieu de l'intervention		
Nature des interventions à effectuer		

3. Organisation des premiers secours

Conduite à tenir en cas d'accident :

➢ **Voir la procédure en cas d'accident (en annexe)**

Secouriste(s) :

➢ **Voir la liste sur la procédure en cas d'accident (en annexe)**

Matériel de secours sur le chantier :

Matériel	Localisation et accès	Mise à disposition par
Moyens de communication (téléphone fixe / portable / VHF)		
Trousse de premiers secours		
Trousse membre sectionné		
Moyen de lutte contre l'incendie		

4. Numéros de téléphones utiles

Numéros de téléphones en cas d'accident :

SAMU	15	ERDF			
Pompiers	18	GRDF			
Gendarmerie / Police	17	Service des eaux			
Centre d'appel secours	112				

Personnes de la direction territoriale à prévenir : *(après avoir appelé les secours)*

En cas d'accident		
Pendant les heures ouvrables	Le chef de l'UTI, de Valenciennes	
	Le supérieur hiérarchique direct	
En dehors des heures ouvrables	Le titulaire de l'astreinte de Valenciennes	

En cas d'accident grave ou mortel		
Pendant les heures ouvrables	Le chef de l'UTI, de l'antenne ou leur adjoint	
	Le supérieur hiérarchique direct	
	La cellule santé et sécurité au travail *Le conseiller ou l'assistant de prévention*	
En dehors des heures ouvrables	Le cadre de permanence	

5. Analyse des risques liés à l'interférence entre les activités, installations et matériels / Détermination des mesures de prévention

A reproduire suivant le nombre de phases d'activités dangereuses répertoriées.

Mode opératoire				Risques liés aux interférences	Prévention		
N°	Phases d'activités dangereuses - Description -	Activité réalisée par	Méthodologie succincte moyens – matériels utilisés		Mesures de prévention retenues	Mise à disposition par	Observations

Mode opératoire				Risques liés aux interférences	Prévention		
N°	Phases d'activités dangereuses - Description -	Activité réalisée par	Méthodologie succincte moyens – matériels utilisés		Mesures de prévention retenues	Mise à disposition par	Observations

Mode opératoire				Risques liés aux interférences	Prévention		
N°	Phases d'activités dangereuses - Description -	Activité réalisée par	Méthodologie succincte moyens – matériels utilisés		Mesures de prévention retenues	Mise à disposition par	Observations

						------ ------	
------ ------ ------ ------ ------ ------ ------ ------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------
------ ------ ------ ------ ------ ------ ------ ------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------	---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ---------- ----------

6. Organisation du commandement

Conditions de la participation des travailleurs d'une entreprise et/ou d'une équipe aux interventions réalisées par une autre, sous traitance et/ou mise à disposition de travailleurs, en vue d'assurer la coordination en matière de sécurité et, notamment, de l'organisation du commandement.

Exemples: - Préciser les modalités du commandement de la ou des équipes en régie ;
- Préciser les modalités du commandement du ou des sous-traitant(s).

7. Surveillance médicale renforcée

Liste, fournie par chaque entreprise et/ou équipe concernée, des travailleurs intervenant sur des postes de travail susceptibles de relever, en raison des risques liés aux travaux effectués dans l'entreprise utilisatrice, d'une surveillance médicale renforcée.

Poste concerné	Nombre de travailleurs	Entreprise ou équipe en régie concernée	Observation

8. Locaux et installations à l'usage des travailleurs intervenants sur le chantier

Concerne les installations sanitaires, les vestiaires et les locaux de restauration mis à la disposition des travailleurs et la répartition des charges d'entretien entre les différentes entreprises et/ou équipes.

Installation	Mise à disposition par	Localisation et accès	Répartition des charges d'entretien	
			Entreprise utilisatrice (VNF)	Entreprise(s) ou équipe(s)
Vestiaires				
Réfectoire				
Sanitaires				
Eau potable				
Energie électrique				
Local de stockage				

9. Adaptation des matériels, installations et dispositifs

Adaptation des matériels, installations et dispositifs à la nature des interventions à effectuer ainsi que la définition de leur entretien et vérifications. Concerne notamment les raccordements aux réseaux existants sur le site des matériels, engins, équipements de travail introduits par les entreprises extérieures et/ou équipes en régie.

Matériel, installation et dispositif	Conditions de raccordement aux réseaux existants	Entretien et vérifications

10. Registres réglementaires

	Localisation
Registre d'observation (1)	
Registre de sécurité (2)	
Registre des dangers graves et imminents (3)	

(1) Mis à disposition des travailleurs pour y consigner leurs observations relatives à la santé et la sécurité au travail
(2) Y sont consignés les vérifications et contrôles des matériels, installations et équipements effectués pendant le chantier
(3) Mis à disposition des travailleurs pour y consigner toute situation qui présente un danger grave et imminent pour la santé et la sécurité pendant le chantier

11. Consignes et instructions générales

Consignes générales :

Sur le chantier, les responsables veilleront à la propreté du site et prendront les mesures qui s'imposent, notamment :

- ➢ dégager les accès, les chemins et les divers lieux où les travailleurs seraient amenés à circuler ou à travailler ;
- ➢ assurer le stockage des matériels et matériaux ;

- ranger et maintenir en bon état le matériel et les outils ;
- conserver propres les locaux mis à disposition (réfectoire, sanitaires, ...) ;
- respecter les directives du service en matière de gestion et d'élimination des déchets.

Charte de prévention :

Les entreprises et équipes intervenantes s'engagent à respecter la réglementation en vigueur, notamment :

- informer leurs travailleurs sur le contenu du présent document, particulièrement les risques d'interférence engendrés par les interventions et les mesures de prévention prises ;
- indiquer aux travailleurs les zones dangereuses ainsi que les moyens adoptés pour les matérialiser, les voies à emprunter pour accéder au chantier et le quitter, pour accéder aux locaux et installations mis à disposition, ainsi que, s'il y a lieu, les issues de secours et le point de rassemblement ;
- veiller à ce que leurs travailleurs soient aptes médicalement à remplir les tâches qui leurs sont confiées, possèdent les permis, habilitations, autorisations de conduite en sécurité et aient reçus les formations nécessaires à leur emploi ;
- veiller à ce que tout le matériel employé lors du chantier soit adapté, en bon état et conforme à la réglementation et aux normes en vigueur ;
- se communiquer toute information susceptible de modifier le présent document ;
- respecter et faire appliquer les consignes et mesures de prévention du présent document.

12. Consignes et instructions particulières au chantier

Consignes en vigueur dans l'établissement, consignes en vigueur sur le chantier, consignes en cas d'incendie, règles de circulation, port de certains équipements de protection spécifiques, ...

13. Affichage réglementaire, mise à disposition et conservation du plan de prévention

Affichage sur le chantier :

- Procédure en cas d'accident ;
- Liste des noms et lieux de travail des membres CHSCT ou, à défaut, des délégués du personnel de chaque entreprise extérieure et de la direction territoriale ;
- Nom et coordonnées du médecin de prévention de la direction territoriale.

Le plan de prévention doit être tenu à la disposition sur le chantier et pendant toute sa durée :

- Des CHSCT concernés ;
- Du ou des médecin(s) du travail de chaque entreprise extérieure et du médecin de la prévention de la direction territoriale ;
- De l'inspection du travail et de l'inspection de santé et sécurité au travail ;
- Des agents de prévention des organismes de la sécurité sociale ;
- De l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics).

Conservation du plan de prévention :

- Le plan de prévention est conservé par l'entreprise utilisatrice (VNF) pendant une durée de 5 ans à compter de la fin du chantier et pendant une durée illimitée en cas d'accident survenu sur le chantier.

14. Destinataires du plan de prévention

Direction territoriale :

- le chef du service exploitation maintenance ;
- le chef du service développement de la voie d'eau (travaux immobiliers) ;
- la cellule santé et sécurité au travail - conseiller et assistant de prévention ;
- le médecin de prévention.

Entreprise(s) extérieure(s) / Équipe(s) en régie :

- le responsable de chaque entreprise extérieure ;
- le responsable de chaque équipe en régie.

15. Avis consultatif du réseau de prévention ou du chargé de la prévention

Si nécessaire, avis consultatif du réseau de prévention ou du chargé de la prévention concernant le chantier :

Réseau de prévention Nom & prénom / fonction / date & signature	**Chargé de la prévention** Nom & prénom / fonction / date & signature

16. Signature du plan de prévention

Entreprise utilisatrice (VNF)

Rédacteur : C*hargé du suivi de chantier* *Nom & prénom / fonction / date & signature*	**Vérificateur** *Nom & prénom / fonction / date & signature*	**Approbateur : R*esponsable de l'opération*** *Nom & prénom / fonction / date & signature*

Entreprise extérieure/Équipe n°1 **Entreprise extérieure/Équipe n°2** **Entreprise extérieure/Équipe n°3**

Responsable *Nom & prénom / fonction / date & signature*	**Responsable** *Nom & prénom / fonction / date & signature*	**Responsable** *Nom & prénom / fonction / date & signature*

Entreprise extérieure/Équipe n°4

Responsable *Nom & prénom / fonction / date & signature*		
